

# Service Action Culturelle

# **DOSSIER DE PRESSE**

# La Fête de la Musique 2009 à Angers



Conférence de presse Le lundi 15 juin à 14h30

Salle de Municipalité (Hôtel de ville)

Contact Presse: Corine Busson-Benhammou

02.41.05.40.33 - Fax. 02.41.05.39.29

Courriel: corine.busson-benhammou@ville.angers.fr

# **SOMMAIRE**

I – Qu'est ce que la Fête de la musique ?	p.3
II – L'esprit de la Fête	p.4
III – La Fête de la Musique à Angers	p.6
1°) Le rôle de la Ville d'Angers	p.6
2°) Actions de développement durable	p.6
3°) Informations pratiques	p.7
IV – Le Programme	p.8

# I - QU'EST-CE QUE LA FÊTE DE LA MUSIQUE ?

(Texte du Ministère de la Culture et de la Communication)

La Fête de la Musique n'est pas un festival. C'est une grande manifestation populaire, gratuite, ouverte à tous les participants amateurs ou professionnels, qui souhaitent s'y produire et accessible chaque année à des millions de personnes qui constituent le plus curieux et le plus disponible des publics.

Elle mêle tous les genres musicaux et s'adresse à tous les publics, avec pour objectif de populariser la pratique musicale et de familiariser jeunes et moins jeunes de toutes conditions sociales à toutes les expressions musicales. Elle est l'occasion de dialoguer librement en musique.

#### Une fête gratuite et ouverte

Les musiciens sont invités à se produire bénévolement, et toutes les manifestations sont gratuites pour le public, qu'elles aient lieu dans les salles ou en extérieur. Son territoire privilégié est le plein air, les rues, les places, les jardins, les cours d'immeubles, de musées, ou de châteaux... mais la Fête de la Musique est également l'occasion de suggérer aux grandes institutions musicales (orchestres, opéras, choeurs, etc.) de sortir de leurs murs, ou au contraire d'accueillir d'autres genres musicaux.

Elle offre la possibilité de créer des courants d'échanges entre les centres-villes et leur périphérie, de proposer des concerts dans les hôpitaux ou dans les prisons, de développer les rencontres et les échanges.

Lancée en France, en 1982, la Fête de la Musique est devenue une fête européenne et internationale, présente aujourd'hui dans plus de 100 pays sur les cinq continents, chaque 21 juin.

Si l'impulsion et le dynamisme du réseau culturel français à l'étranger (service culturel des Ambassades de France, Instituts et Centres culturels français et Alliances Françaises) ont contribué fortement à ce développement international, nombreux sont les acteurs locaux (Ministère de la Culture, Municipalités, Régions, professionnels de la musique, associations artistiques, etc.) qui s'impliquent désormais dans l'organisation de l'événement. Par exemple, en Europe, un réseau d'opérateurs et de structures institutionnelles s'est constitué et forme l'association de la Fête européenne de la Musique. Parallèlement, les initiatives foisonnent en dehors de ce réseau.

En s'adaptant aux spécificités culturelles de chaque pays, la Fête a su s'inventer, se réinventer et devenir une manifestation musicale internationale emblématique.

### II – L'ESPRIT DE LA FÊTE

(Texte du Ministère de la Culture et de la Communication)

Quand Maurice Fleuret devient Directeur de la Musique et de la Danse en octobre 1981, à la demande de Jack Lang, il applique ses réflexions sur la pratique musicale et son évolution : " la musique partout et le concert nulle part ". Découvrant en 1982, à l'occasion d'une étude sur les pratiques culturelles des français, que cinq millions de personnes dont un jeune sur deux, jouent d'un instrument de musique, il se prend à rêver de faire descendre les gens dans la rue.

Et c'est ainsi, en quelques semaines, que la Fête de la Musique est lancée, le 21 juin 1982, jour du solstice d'été, nuit païenne se référant à l'ancienne tradition des fêtes de la Saint-Jean.

"Faites de la musique, Fête de la Musique", la formule devenue mot d'ordre n'avait rien du slogan. Cette mobilisation des musiciens professionnels et amateurs et cette attention nouvelle portée à tous les genres musicaux, devenaient ainsi, à travers la réussite immédiate d'une manifestation populaire et largement spontanée, la traduction d'une politique qui entendait accorder sa place à la pratique amateur aux côtés des musiques dites sérieuses ou savantes, ainsi qu'au rock, au jazz, à la chanson et aux musiques traditionnelles.

La gratuité des concerts, le soutien de la SACEM, le relais des médias, l'appui des collectivités territoriales et l'adhésion de plus en plus large de la population, allaient en faire, en quelques années, une des grandes manifestations culturelles françaises.

Elle commence à " s'exporter " en 1985, à l'occasion de l'Année européenne de la Musique. En moins de quinze ans, la Fête de la Musique sera reprise dans plus de cent pays, sur les cinq continents.

Si sa dimension européenne reste la plus visible, maintenant que Berlin, Budapest, Barcelone, Istanbul, Liverpool, Luxembourg, Rome, Naples, Prague, la Communauté Française de Belgique, Santa Maria da Feira... ont signé une "charte des partenaires de la Fête européenne de la Musique", la Fête s'est développée à San Francisco, à New-York, à Manille, est pratiquement devenue fête nationale dans de nombreux pays du continent africain, sans parler du Brésil ou de la Colombie.

Succès international, phénomène de société (un timbre poste lui est consacré en 1998), la Fête est aussi porteuse des nouvelles tendances musicales, que souvent elle annonce, que toujours elle traduit : renouveau des musiques traditionnelles, explosion des musiques du monde, développement des chorales, apparition du rap, de la techno, retour au carnaval musical...

Sa réussite visible en centre-ville occulte bien d'autres dimensions : elle entre dans les prisons, partage la vie des malades et du personnel à l'hôpital, rapproche les établissements scolaires et les écoles de musique, établit des liens et des échanges entre la ville et la banlieue, irrigue les communes rurales, valorise le travail de plusieurs mois ou de toute une année d'un individu, d'un groupe, d'une association

ou de toute une communauté. Sans être jamais instrumentalisée, la Fête de la Musique favorise ainsi naturellement la démocratisation de l'accès aux pratiques artistiques et culturelles.

A cette occasion, les grandes fédérations amateurs mobilisent leurs relais dans toute la France qu'il s'agisse de la Confédération Musicale de France pour les Fanfares, les Harmonies et la pratique amateur en général ou de "A Coeur Joie" pour les Chorales. Les équipements sociaux et culturels, les associations locales aident à révéler les nouvelles expressions musicales. La vitalité de la Fête compte aussi avec les énergies de tous les "volontaires" qui se mobilisent individuellement pour apporter à cette journée exceptionnelle sa part fondamentale de spontanéité, son allure de transgression joyeuse.

En l'espace d'une génération, la Fête manifeste ainsi sa capacité permanente à se réinventer, ingénieuse et vivace, issue de l'institution, mais ayant choisi - comme la chanson - de vivre sa vie dans la rue.

### III - LA FÊTE À ANGERS

La Fête de la Musique attire plus de 50 000 personnes, en centre-ville essentiellement, entre 20h et 2 h.

Pour sa 28ème édition, la Ville d'Angers respecte les principes qui ont marqué son lancement : une multitude de concerts, des tout petits aux plus grands, des plus amateurs aux plus professionnels, dans tous les lieux possibles : rues, places, bars, etc.

### 1°) Le rôle de la Ville d'Angers

La mise en place de la manifestation représente un travail d'information auprès des artistes et des lieux. Les musiciens amateurs et les bars ont été invités à signaler leurs initiatives auprès du service Action Culturelle de la Mairie qui recense toutes les initiatives.

#### Elle s'occupe de :

- la « mise en contact » des groupes avec les lieux,
- l'orientation des groupes vers des espaces adaptés en fonction du genre musical et de la puissance sonore,
- la communication de la Fête de la Musique par l'élaboration d'un programme. Celui-ci sera disponible à partir du 12 juin.

Pour garder la spontanéité de cet événement, la Ville d'Angers ne fournit aucun matériel scénique et sonorisé aux groupes. C'est pourquoi beaucoup d'initiatives ne sont pas connues de la Mairie et sont à découvrir au hasard d'un coin de rue.

#### 2°) Les actions de développement durable

Cette année, dans le cadre de l'agenda 21 de la Culture, des actions de sensibilisation au développement durable sont mises en place pendant la Fête de la Musique. L'enjeu est d'encourager les angevins à des comportements respectueux de leur environnement.

### Mise en place du tri des déchets

La Fête de la Musique est l'occasion de faire une première proposition concrète et de relever le défi de festivités plus propres. Suite au bilan de l'année dernière où 20 tonnes de déchets ont été ramassés dans les rues du centre-ville, la Mairie affiche son engagement envers le développement durable en mettant en place une action qui intègre la nécessité de réduire les impacts écologiques et de sensibiliser le public.

La Ville fait appel pour la Fête de la Musique à l'Association pour le Respect de l'Environnement lors des Manifestations Culturelles et Sportives (AREMACS) pour son expérience du tri des déchets lors des évènements festifs. Elle a notamment participé aux Rencontres de l'Erdre à Nantes.

Des points tri seront ainsi installés dans les rues piétonnes du centre-ville ainsi que sur les places de la République, Leclerc et Imbach. Une vingtaine de bénévoles au minimum seront mobilisés pour sensibiliser la population au tri des déchets.

Ils seront accompagnés par les ambassadeurs du tri d'Angers Loire Métropole qui tout au long de l'année œuvrent à la diminution des déchets et à leur tri sélectif.

#### <u>Prévention auditive</u>

La Ville d'Angers organise comme l'an passé, des actions de prévention contre les risques auditifs. La distribution de 1 000 bouchons d'oreilles au public sera assurée par La Mutuelle des Etudiants. Le régisseur de la soirée passera également informer les groupes sur leur puissance sonore grâce à un sonomètre.

### 3°) Informations pratiques

#### A- La circulation

La circulation est interdite:

- Dans le centre-ville à partir de 18h00
- Boulevard Foch à partir de 19h00

Les voies sur berges ne sont pas concernées par ces mesures.

- Cotra : les bus seront autorisés à circuler jusqu'à 20h au centre-ville et jusqu'à 20h30 boulevard Foch.

#### B- Les parkings maintenus pour le stationnement

- Place Imbach (partie haute)
- Parking François Mitterrand (coté boulevard Robert)
- Place de La Rochefoucauld

#### C- La sécurité

Un PC sécurité sera organisé à l'hôtel de ville. Le numéro de téléphone est le suivant : 02.41.05.47.29

Licence temporaire de débit de boissons : aucune délivrance d'autorisation n'est accordée aux bars et aux particuliers le jour de la Fête de la Musique.

Pour toute information complémentaire, merci de contacter Stéphanie Martin, service Action culturelle, au 02.41.05.41.48.

#### IV - LE PROGRAMME

Le programme ci-après recense environ 50 concerts. Cependant, Fête de la Musique oblige, beaucoup d'initiatives restent inconnues et sont à découvrir au hasard d'un coin de rue.

# Les scènes s'organisent!

#### PLACE LECLERC

Place Leclerc	Scène FNAC :	<b>Mobsofa:</b> influences variées :	18h – 00h
	18h00 : <b>Mobsofa</b>	AC/DC, Téléphone, Rolling	
	(groupe tremplin)	Stones, Led Zeppelin, Placebo,	
	20h00 : <b>Asyl</b>	Green Day, The Strokes	
	22h00 : Berline	<b>Asyl:</b> rock français. Leur musique	
		est influencée par les Sex Pistols et	
		le punk 77, Joy Division, le glam à	
		la David Bowie et les groupes	
		punks français comme Strychnine,	
		Taxi Girl ou Métal Urbain.	
		<b>Berline</b> : alliage de rock, de punk	
		glam et d'électro. Duo à la fois	
		sensuel et sauvage, sexy et	
		primitif	

# **PARVIS DU QUAI**

Esplanade du Quai Scène Ul3sons: S'kapad I-Nobless Sarkastic Ska Reggae Rap
---

#### PLACE SAINT ELOI

Place St Eloi	Conservatoire	Percussions et jazz Danse jazz	14h – 18h
Place St Eloi	Chorale Ocarina de St Barthélémy d'Anjou	Chorale	18h30 – 22h

#### **CLOITRE TOUSSAINT**

Cloître Toussaint	Maîtrise de la	Chant /Chorale	16h – 17h
	Cathédrale d'Angers	•	
	Direction Etienne		
	FERCHAUD		

#### PARC BELLE FONTAINE

Parc Belle	Collectif HH49	Block party hip hop	16h – 22h30
Fontaine		Goûter pique-nique hip-hop 16h/18h	
		Show hip-hop 18h30/19h30	
		Battle danses hip-hop 19h30/20h	
		"Open mic" 20h/20h30	

### PLACE SAINTE CROIX

Place Sainte Croix	La ronde des notes	Chorale	17h30 – 18h
Place Sainte Croix	Danse de joie	Danses folkloriques d'Israël	19h – 00h

#### **PARVIS DE LA MAIRIE**

Parvis de la Mairie	L'association Rock	Danse Country	15h30 – 23h
	Step Country Angers		

### PLACE DE LA REPUBLIQUE

Place de la République	Layon jazz band	Jazz	16h – 18h
Place de la République	DJ marius turbulent sound et broken stick	Sound System	18h – 2h
Rue Baudrière République basse	ganggouru sound et DA 1 YAH sound systems	Sound Système	18h – 2h

# PLACE MONDAIN CHANLOUINEAU

Place Mondain Chanlouineau	Association Wouladjan	Musique et danse africaine	A partir de 16h
Restaurant	Comanight	Pop rock	20h30 – 00h
Hippopotamus	Pends loup	Reprises rock	
CDBD	Same hats	Reprises pop rock	19h – 22h
		Années 60-70	
Café de l'Esplanade	Kavale	Pop Rock, variété	21h – 00h
		française	

### **CATHEDRALE SAINT-MAURICE**

Cathédrale	Henry-Franck BEAUPERIN	Orgue	21h – 00h
	Régis PRUD'HOMME		
	Louis-Noël BESTION DE		
	CAMBOULAS		

### **CHAPELLE DES URSULES**

Chapelle des Ursules	Vox Campus	Chorale	20h – 22h

# KIOSQUE DU MAIL

Riosque du Maii   Les scopitories   Minees do   2111 - doir	Kiosque du Mail	Les Scopitones	Années 60	21h – 00h
---	-----------------	----------------	-----------	-----------

# PLACE IMBACH

Place Imbach	Les 4 frères et l'intru	Rock	20h – 1h

# **QUAI MONGE**

Quai Monge	Mightyration, Jahovia,	Reaggae Dub	18h – 2h
	High Times, Pacifical	Sound System	
	Warior	·	

### PLACE ROCHEFOUCAULD

Place de la	Collectif Kohort	Electro	18h – 2h
Rochefoucauld			

#### **CENTRE VILLE**

Place Michel Debré (devant la préfecture)	L'Orchestre d'harmonie de la ville d'Angers	Orchestre	19h30 – 20h30
Place Michel Silland (devant la Poste)	Dunamis Groupe Now-El	Gospel	18h – 1h
Place Romain	The New San Anton Bisaster	Jazz Manouche	19h – 23h
Impasse Saint Julien	Tout un peu	Chansons françaises et anglaises des années 60, 70	19h – 1h
			•
Square St Aubin	L'Orchestre Forum	Variétés	20h – 00h
Allée François Mitterrand (en face de l'espace culturel)	Teknophil	Techno	19h – 1h

# Les rues et les bars s'animent!

### PLACE IMBACH

Bar Le Welsh	Fanfare à la gueule du ch'val	Fanfare	19h – 1h
	Tabaska	Reggea ska	
	Tetsen	Rock fusion	

# **RUE DU MAIL**

La Casa Mauresque	C pas grave	Rock	18h – 2h		
LA DOUTRE					
Bar Le Picpus (Quai des carmes)	Corzéame	Rock ambiant	20h – 00h		
BOULEVARD FOCH					
Café de la mairie	Jean-Pol Kayl Maxime Kayl	Ambiance	20h30 – 2h		
La Casa de Cuba	Initiation salsa avec Jules	Salsa	21h – 2h		
RUE BRESSIGNY					
Bar Le Soft	DJ's Salsa		19h – 2h		
CENTRE VILLE					
Bar Le Twist (Rue St Etienne)	D'Abol Jack	Rock	20h – 2h		
Magasin Twiggy (Rue St Etienne)	R.O.P.E (ex Element)	Reprise de Pink Floyd	21h – 1h		
Restaurant L'Orient Halles (rue Baudrière)	Musiques orientales		20h30 – 2h		
Crêperie La Boudeuse (Rue Montault)	Corde Avide	Musique irlandaise	21h – 00h		
Magasin Texto (rue Lenepveu)	Rose Mary's Baby	Rock	21h – 1h		
Bar a Funtanella (Place du Pilori)	Iko Noons Loule LWR Electoman	DJ's Electro House	19h – 2h		
West Indies K'fé (Boulevard Robert / Place François Mitterrand)	Karmaa	Rock	19h – 23h30		

# Samedi 20 juin 2009, de 16h00 à 17h00, bibliothèque Toussaint

Concert des élèves de la classe amateur Jazz de Pierrick Menuau du conservatoire à rayonnement régional d'Angers devant la discothèque.

(En cas d'intempérie, la prestation se déroulera au rez-de-jardin de la bibliothèque)

# Dimanche 21 juin 2009, de 14h30 à 20h00, Grenier Saint Jean

Bal folk animé par le groupe Tradimusance au profit d'un voyage solidaire en Roumanie. Prix d'entrée : 6,70 euros